



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Observatoire National du Tourisme Fluvial

Bilan de la saison 2024



Sommaire

Le tourisme fluvial en France en 2024 : une année marquée par des grands rendez-vous mondiaux	3
La plaisance locative	4
Offre croisière fluviale en France	8
Les bateaux de croisière fluviale	8
Les péniches hôtel.....	14
Les bateaux-promenade.....	16
La plaisance privée.....	19
Les passages aux écluses.....	21
Voyage au fil de l'eau – le vélo et la fréquentation	22
Les activités sportives et nautiques	23

Le tourisme fluvial en France en 2024 : une année marquée par des grands rendez-vous mondiaux

Le tourisme fluvial allie authenticité, modernité et durabilité. En répondant aux attentes du tourisme d'aujourd'hui, il permet la découverte de la richesse des régions françaises sous un autre angle, plus authentique. Portées par des initiatives locales et nationales, ces nombreuses offres séduisent une clientèle variée et offrent bien plus qu'un simple moyen de transport : elles invitent à la lenteur, à l'exploration, et particulièrement pour les clientèles internationales, à la découverte de l'art de vivre à la française.

Rythmée par les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP), les 80 ans du Débarquement en Normandie et la réouverture de Notre-Dame de Paris, la France a bénéficié d'une exposition exceptionnelle à l'internationale en 2024 : plus de 100 millions de touristes internationaux (+2% par rapport à 2023) et 71 milliards d'euros de recettes internationales (+12% par rapport à 2023).

Si le rayonnement de la France est incontestable ces rendez-vous ont eu un impact sur les activités du tourisme fluvial entraînant des reports de croisière, notamment sur la Seine, et une frilosité des clientèles étrangères, principales clientèles de certaines filières, à venir en France.

La saison touristique fluviale 2024 a donc été marquée par :

- Des réservations impactées par l'organisation des JOP et les effets géopolitiques (instabilité politique en France),
- Une météo instable et pluviométrie forte avec un printemps remarquablement pluvieux et peu ensoleillé, un début d'été maussade et un automne agité et pluvieux,
- Des épisodes de crues sur la Seine en début d'année,
- Les effets de l'inflation avec notamment un impact sur la conjoncture économique en Allemagne, une des principales clientèles de la plaisance locative,
- Des ailes de saison plus dynamiques en termes de réservation.

L'ensemble de la filière attend de la saison 2025 des résultats boostés par la notoriété générée des grands événements de l'année passée que ce soit pour la croisière, les excursions en bateaux et la plaisance.

La plaisance locative

Zoom sur les principaux résultats de l'étude des retombées économiques de la filière

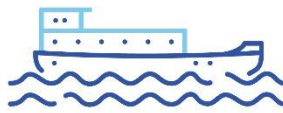
L'étude de retombées économiques de la plaisance locative actualisée avec les données 2023-2024 présente les principaux résultats et les défis auxquels sont confrontés les acteurs de la filière. Révisée tous les 5 ans, cette étude s'attache à étudier l'activité de location de bateaux habitables sans permis sur les voies d'eaux intérieures.

Parmi les principaux enseignements de l'étude actualisée :

- **“Une expérience singulière** : elle constitue de plus en plus une expérience ponctuelle auprès d'une clientèle en quête de nouvelles découvertes, une expérience souvent unique, marquée par un haut niveau de satisfaction (94 %). Elle se présente désormais comme une offre touristique transgénérationnelle par sa dimension familiale élargie et son ouverture à un public plus jeune.”
- **“Un produit en mutation** : l'évolution progressive du produit s'observe par une montée en gamme de la flotte et des services proposés, tout en maintenant les emplois malgré la baisse du nombre de bateaux. La location de bateaux attire de plus en plus la clientèle française et notamment des clients interbassins, « riverains » de ces bases de location, conduisant ainsi à une évolution de la demande en offres de courts séjours sur le week-end chez certains opérateurs qui louaient précédemment plutôt à la semaine. “
- **“Les défis à relever sont multiples pour la filière** : adaptation aux contraintes de navigation impactées par le changement climatique et d'une conjoncture économique et géopolitique mouvante, fidélisation de la clientèle tout en rajeunissant cette clientèle par une expérience nouvelle adaptée...”

La filière plaisance locative est composée d'entreprises internationales et régionales. Selon l'étude des retombées économiques de la filière plaisance locative, la flotte de bateaux de location de plaisance comptait en 2024, **1 372 bateaux répartis sur 74 bases de locations** implantées sur le réseau national. 84 % de cette flotte est détenue par les loueurs internationaux.

1 372
bateaux habitables



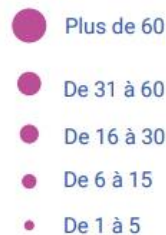
99 000
passagers transportés

IMPLANTATION DES BASES ET PRINCIPAUX ITINÉRAIRES 2024

Flotte des bases de location recensement 2024

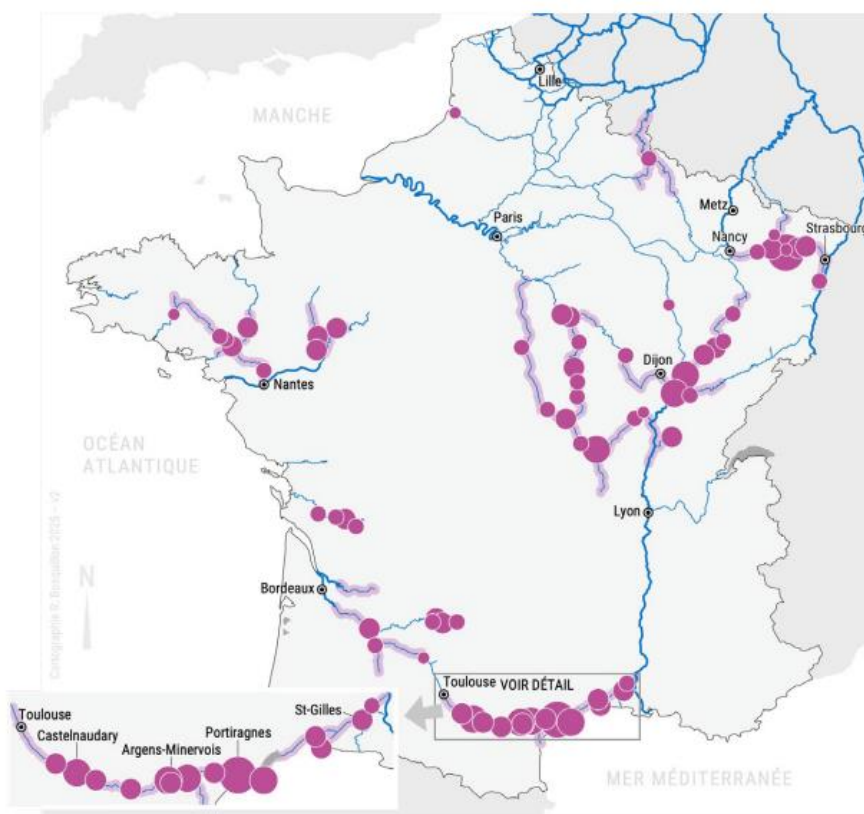
Bases de location et principaux itinéraires

Nombre de bateaux de plaisance habitables à louer, par site :



Échelle de 200 km

Voies d'eau les plus fréquentées par les bateaux de location



Source : étude des retombées économiques : location de bateaux habitables sans permis 2023/2024

L'étude complète est à retrouver sur [VNF.fr](https://www.vnf.fr).

Saison 2024

La saison 2024 est une saison mitigée pour la plaisance locative, le début de saison ayant été marqué par des conditions météorologiques qui n'ont pas été enclin à susciter les réservations et les JOP ont provoqué des annulations de séjours du fait d'augmentation de prix (avion, train, logements) et de la crainte d'un encombrement provoqué par l'évènement.

Par secteur :

- La croissance d'activité se poursuit sur le bassin Grand-Est avec une évolution du nombre de contrats vendus entre 2019 et 2024 de 14%.
- Près de la moitié de ces bateaux se concentrent sur le bassin Aquitaine-Occitanie, qui a connu une saison stable en 2024 malgré une météo maussade et la fermeture de trois bases de locations.
- Sur le bassin Centre-Bourgogne, on constate globalement une sensible baisse de la fréquentation de la plaisance locative du fait du contexte olympique et météo précédemment annoncés et des travaux engagés notamment sur le bief¹ d'Artaix sur le Canal Roanne à Digoin.
- On enregistre une baisse sur la Petite Saône (- 20 % aux passages aux écluses par rapport à 2023), même si des reports ont été constatés sur la Grande Saône (+ 5 %).

¹ Voie navigable entre 2 écluses

Évolution de l'activité Plaisance locative selon l'ONTF

Méthodologie retenue par l'Observatoire National du Tourisme Fluvial (ONTF) :

La méthodologie retenue par l'ONTF s'appuie sur les enquêtes menées en janvier 2025 auprès des professionnels navigants sur du réseau géré par VNF et les contributions des partenaires de l'ONTF pour les réseaux hors VNF. Cette année 2025, de nouveaux partenaires contributeurs ont rejoint l'ONTF permettant d'affiner les données clefs de l'activité de plaisance locative. Du fait notamment des périodes d'étude différentes et modalité de comptage de la flotte, des différences peuvent être remarquées dans la présentation des données produites par l'étude filière des retombées économiques et celles de l'ONTF. Ce dernier a pour vocation de suivre chaque année les activités touristiques fluviales à travers un large panel d'indicateurs. L'étude filière des retombées économiques est une étude plus poussée réalisée tous les 5 ans qui s'attache à analyser les tendances observées dans la profession et de la clientèle. Pour cette édition les données étudiées sont celles issues de l'ONTF saison 2023 et une partie des données de la saison 2024.

Entre 2023 et 2024, on constate une relative stabilité du nombre d'opérateurs. L'année 2024 a permis à certains opérateurs de rationaliser le nombre de base de location et d'organiser des transferts de flotte entre plusieurs bases. Le nombre de contrats pour 2024 est estimé à 21 500 sur la base d'un nombre moyen de 4,6 personnes par croisière. On estime à moins de 100 000 le nombre personnes transportées. L'augmentation du nombre de bases et de personnes transportées s'explique par les nouvelles contributions de partenaires qui ont permis d'affiner les données sur le réseau navigable français.

	2023	2024
Nombre d'opérateurs	26	25*
Nombre de bateaux	1 255	1 354*
Nombre de bases	67	71*

*Évolution tenant compte de contributeurs supplémentaires pour évaluer la saison 2024

En quelques chiffres :



Âge de la clientèle



Le recours en masse de biocarburant par les loueurs

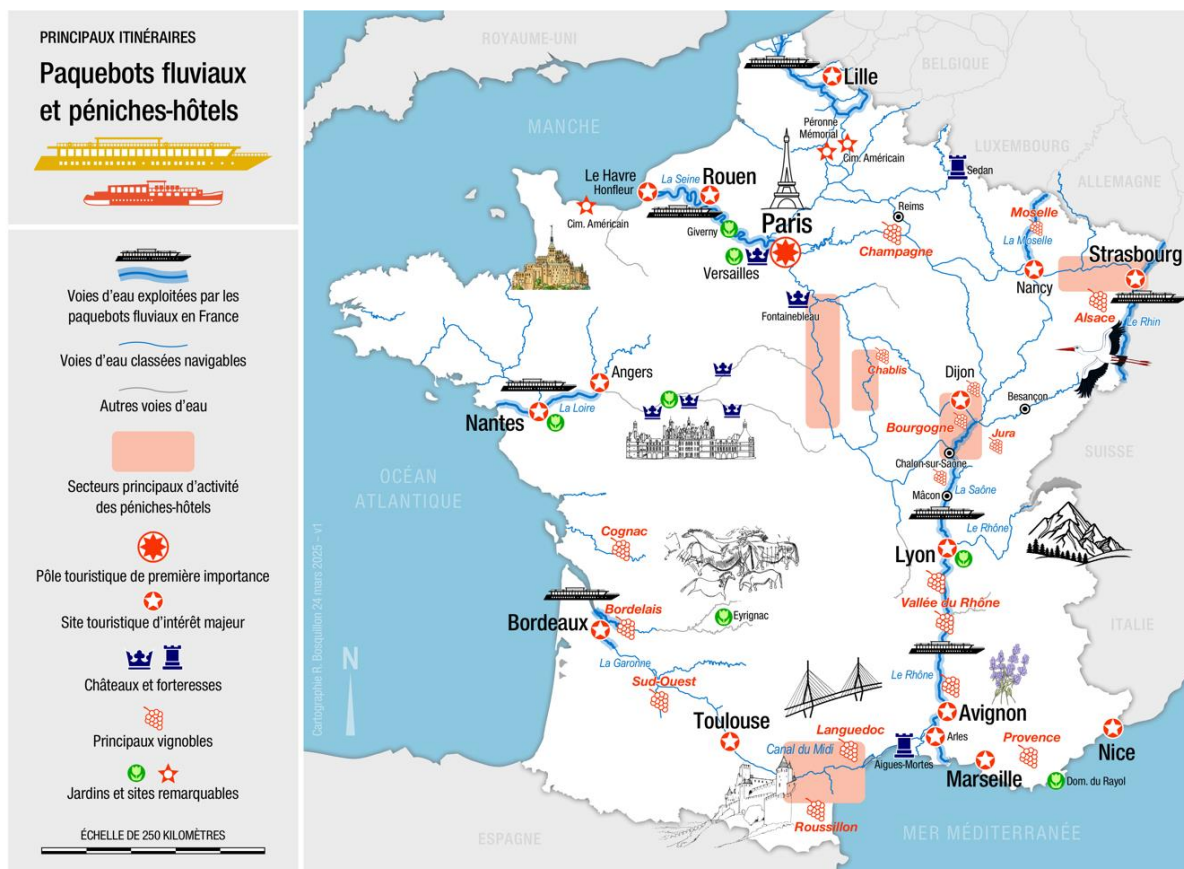
L'année 2024 aura été aussi marquée par un engagement de la filière vers une conversion progressive vers le biocarburant HVO². Issu principalement d'huiles végétales, ce carburant permet de réduire jusqu'à 92 % des émissions de CO₂³, des polluants NOx⁴ et des particules fines. Plus de 20% de la flotte de plaisance locative s'est tournée vers cette solution pour poursuivre leur engagement vers des démarches plus vertueuses et dans l'attente d'une conversion en propulsion électrique qui demande des investissements techniques et financiers conséquents.

² HVO signifie "Hydrotreated Vegetable Oil" (huile végétale hydrotraitée).

³ CO₂ : dioxyde de carbone, également appelé gaz carbonique ou anhydride carbonique, de formule moléculaire CO₂, est un gaz incolore, inerte et non toxique

⁴ NOx les émissions d'oxydes d'azote émises par la combustion des carburants fossiles.

Offre croisière fluviale en France



Source : VNF/TMO

Les bateaux de croisière fluviale

Globalement sur les itinéraires exclusifs du réseau français (hors Rhin), malgré une baisse sensible de capacité sur certains bassins (Seine, Garonne), on constate une augmentation du nombre de passagers transportés de + 7% due à des taux de remplissage en hausse depuis quelques saisons pour l'ensemble des destinations françaises. Une des principales raisons expliquant ces bons taux de remplissage est la forte attractivité de la France auprès des clientèles des croisières fluviales, comparativement aux autres destinations européennes.

Le début de saison 2024 a néanmoins été contrarié par un épisode de crue, notamment sur la Seine et le Rhône. La Seine a par ailleurs été ensuite impactée par les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, une période pendant laquelle plusieurs opérateurs ont suspendu partiellement voire annulé totalement leurs activités.

Au total, on comptabilise :

	2023	2024	Évolution
Nombre de bateaux de croisière fluviale (hors Rhin)	57	55	-4%
Nombre de lits	31 521	30 517	- 3,2%
Nombre de lits (hors Rhin)	8 398	8 204	-2%

La flotte

La répartition de la flotte par bassin, en comptant le Rhin, se fait ainsi :

	2023	2024
Bassin de Seine	22	21
Bassin du Rhin (*)	145	147
Bassin Rhône-Saône	26	26
Bassin Sud-Ouest	6	5
Bassin Nord-Est	1	2
Bassin Ouest	1	1
Total	201	202

(*) *Compilation des données issues du Port de Strasbourg et de GESCALES*

Les 10 sites d'escales présentant le plus grand nombre de touchées en 2024 sont :

	Escales	2023	2024	Évolution
1	Strasbourg	2 028	1 541	-24%
2	Lyon	970	1 005	4%
3	Avignon	859	906	5%
4	Rouen	899	875	-3%
5	Arles	726	741	2%
6	Viviers	652	706	8%
7	Vernon	633	616	-3%
8	Paris	631	577	-9%
9	Bordeaux	508	505	-1%
10	Les Andelys	517	482	-7%

Malgré la baisse d'activité en 2024, Strasbourg reste le site le plus fréquenté de France. Cette baisse d'activité s'explique par un rééquilibrage ; l'activité de 2023 ayant été artificiellement dopée par la fermeture du quai de Kehl en Allemagne.

Les chiffres traduisent aussi le dynamisme des activités dans le secteur Rhône-Saône avec des fréquentations en augmentation pour l'ensemble des 4 sites (Lyon, Avignon, Arles et Viviers).

L'impact de l'année olympique est observable sur les principales escales du bassin de la Seine, qui enregistrent toutes une diminution de leur activité.

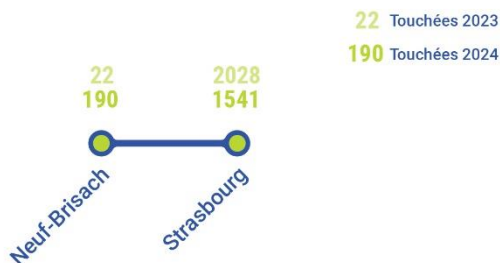
Enfin, Bordeaux reste stable malgré une baisse de la capacité de la flotte dans ce secteur.

Au total, on compte 14 002 touchées sur l'ensemble des sites (12 271 hors Rhin). La répartition par bassin et par site s'effectue ainsi :

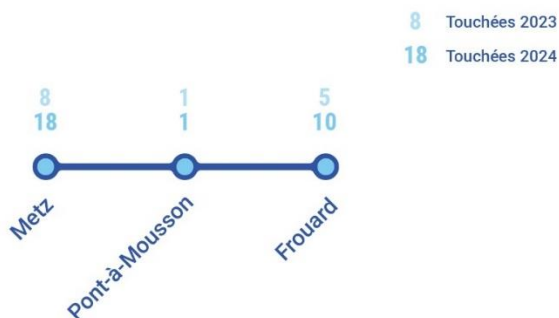
Bassin de la Seine (4114 touchées en 2024)



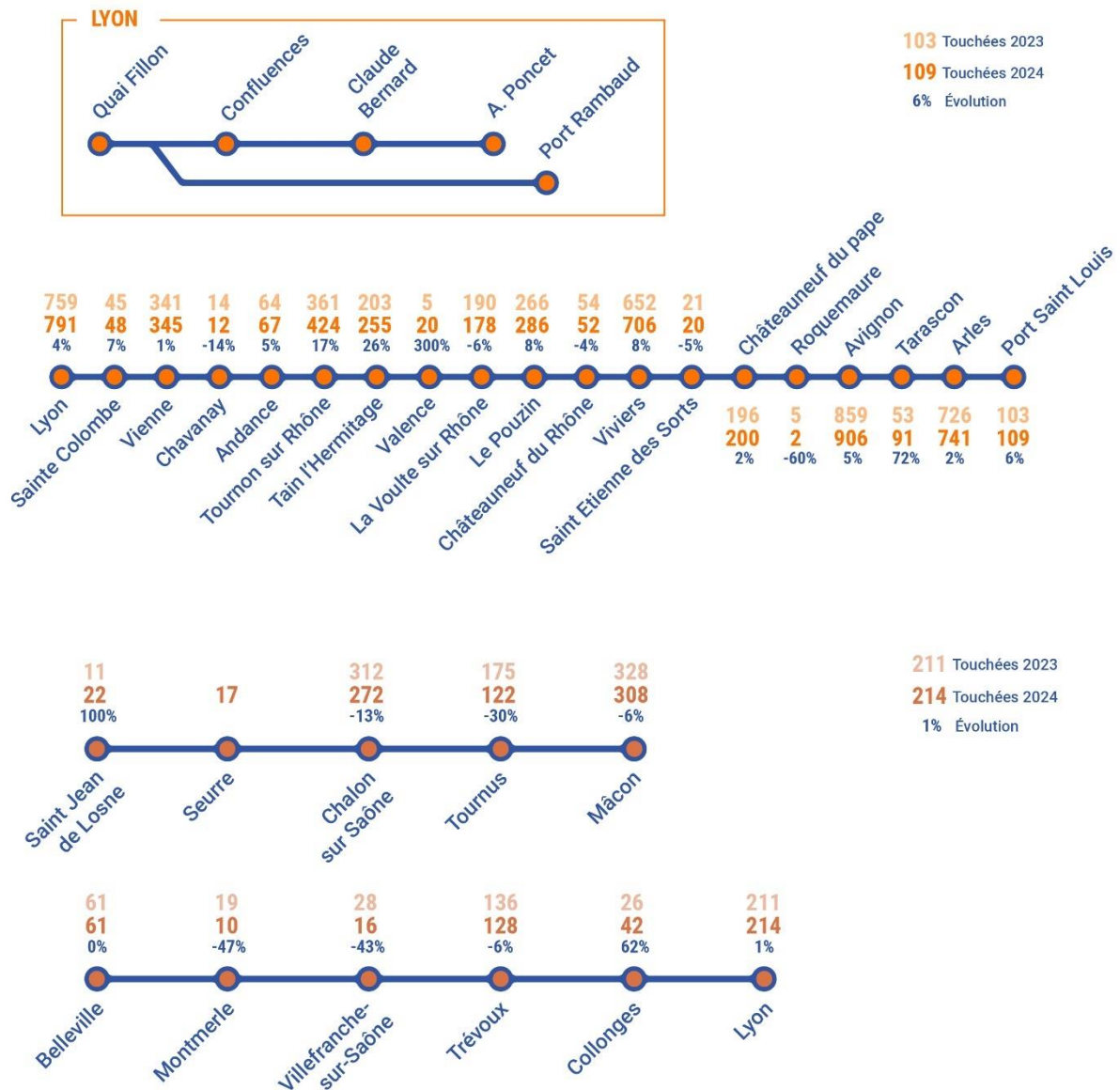
Bassin du Rhin (1731 touchées en 2024)



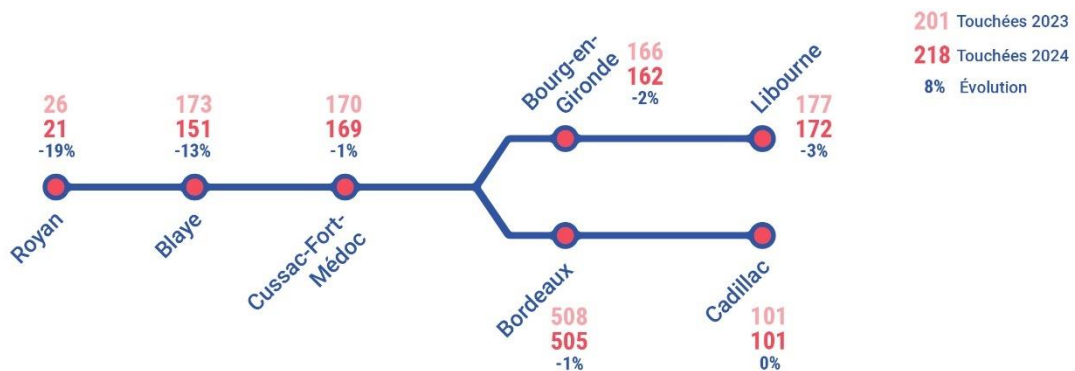
Bassin Nord-Est (29 touchées en 2024)



Bassin Rhône-Saône (6465 touchées en 2024)



Bassin Sud-Ouest (1363 touchées en 2024)



La fréquentation et la clientèle

National



	2023	2024	Évolution
Nombre de passagers total	501 950	445 100	-11%
Nombre de passagers transportés (hors Rhin)	195 650	208 500	+7%
Nombre de nuitées	1 599 950	1 725 550	+8%

84%
de la clientèle
est étrangère



84% de la clientèle est étrangère, ce qui reste stable par rapport à 2023 avec une baisse plus marquée de la part de la clientèle française de -9%.

Par bassin

Seine

	2023	2024	Evolution
Nombre de bateaux de croisière fluviale	23	21	-9%
Nombre de lits	3 376	3 124	-7%
Nombre de passagers transportés	90 300	87 300	-3%
Nombre de nuitées	435 350	519 350	+ 19%

Rhône -Saône

	2023	2024	Evolution
Nombre de bateaux de croisière fluviale	26	26	0 %
Nombre de lits	3 976	4 033	+ 1,4 %
Nombre de passagers transportés	83 400	96 300	+15%
Nombre de nuitées	509 900	592 500	+16%

Garonne

	2023	2024	Evolution
Nombre de bateaux de croisière fluviale	6	5	-17%
Nombre de lits	876	793	-9,5%
Nombre de passagers transportés	18 650	20 700	+11%
Nombre de nuitées	111 900	130 400	+16.5%

Moselle

Sur la Moselle, l'arrivée d'un deuxième paquebot sur le linéaire démontre que les opérateurs sont attirés par le territoire dont la capacité d'accueil et de découvertes touristiques présentent un fort potentiel de progression.

Rhin

Si le nombre total de passagers transportés a baissé de 23% c'est le bassin qui transporte la plus grande part de clientèle française à raison de 22% et une hausse de +40% par rapport à 2023.

Les péniches hôtel

L'offre de péniches-hôtel reste globalement stable en 2024 avec quelques fluctuations entre bateaux qui vient modifier légèrement à la hausse le nombre de lits.

Une autre raison de la légère réduction d'activité en 2024 par rapport à l'année précédente est la fin des reports de séjours post COVID. En effet, les croisières qui n'ont pas pu être effectuées pendant la crise sanitaire se sont reportées sur les saisons 2022 et 2023. En revanche, la saison 2024 n'a pas bénéficié de cet apport mécanique de clientèle. Toutefois, la proportion de clientèle étrangère reste stable par rapport à 2023.

Le fait marquant de cette saison porte sur les bons résultats de l'offre « groupe » qui a pu être moins sensible à la conjoncture économique que l'offre haut de gamme (la clientèle essentiellement américaine ayant été plus prudente) : +42% de nuitées vendues et +37% de passagers transportés par rapport à 2023.



	2023	2024	Évolution
Nombre de péniches-hôtel	85	85	0
Nombre de lits	1 130	1 151	+2%
Nombre de passagers transportés	17 310	15 520	-10%
Nombre de nuitées	85 730	84 740	-1%

Par bassin, la répartition s'effectue ainsi :

Flotte des péniches-hôtels



	Flotte	Nombre de passagers	Nombre de nuitées
Hauts-de-France	5	1 040	9 980
Seine	10	2 270	8 710
Grand-Est	12	2 740	13 850
Centre-Bourgogne-Franche-Comté	28	4 300	23 160
Rhône-Alpes	6	1 850	9 670
Aquitaine-Occitanie	24	3 320	19 360

Le principal bassin d'activité de Centre-Bourgogne observe une légère baisse de l'activité, avec moins de réservations pour certains opérateurs, due aux Jeux Olympiques et Paralympiques, à la météo et à la conjoncture politique aux USA, d'où proviennent la principale clientèle. La fréquentation sur les canaux de Bourgogne, de Briare et du Centre reste stable alors qu'elle est en baisse sur les canaux du Nivernais, Latéral à la Loire et l'Yonne. Malgré moins de réservations, le nombre de passagers transportés et de nuitées est en progression dans les bassins Centre-Bourgogne-Franche-Comté et Grand-Est, dopé notamment par une flotte plus nombreuse (respectivement 3 et 4 péniches-hôtels par rapport à 2023) et donc, une plus grande capacité d'accueil (respectivement 164 et 83 lits supplémentaires par rapport à 2023).

Dans le Sud-Ouest, on observe la même baisse d'activité de l'ordre de -15% pour les mêmes raisons. À noter qu'à la différence avec les autres linéaires prisés par les péniches-hôtel le canal du Midi est le linéaire qui attire le plus la clientèle française avec une proportion de 60% contre 21% en moyenne.

Les bateaux-promenade

Les tendances 2024

L'offre en bateaux promenade, si elle reste concentrée sur la Seine et dans les principaux pôles urbains, évolue : entre 2023 et 2024 le nombre de bateaux a progressé de 11%, ce qui correspond à +30 bateaux supplémentaires dont la grande partie en bassin Ile-de-France. Néanmoins, ce renforcement de flotte n'a pas impacté la capacité totale d'accueil puisqu'on observe même une baisse de -6%.

Ces chiffres s'expliquent par l'intégration des bateaux à faible capacité nommés bateaux privés. S'ils transportent moins de passagers, leur offre adressée aux petits groupes, famille ou amis connaît un engouement croissant. (À noter qu'au niveau méthodologique cette offre de bateau vient rejoindre le périmètre d'analyse à partir de la saison 2024)

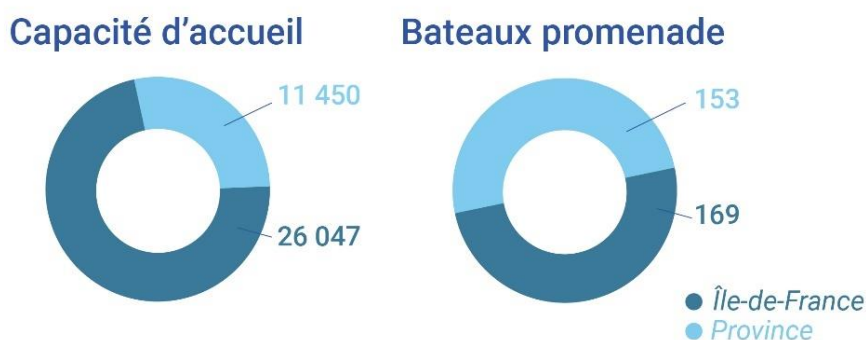
En Ile de France

	Nombre de Compagnies	Flotte	Capacité offerte
< 10 passagers	11	11	78
< 220 passagers	40	71	2 123
> 220 passagers	15	35	6 813
> 800 passagers	7	52	17 033
TOTAL	73	169	26 047

Par rapport à 2023 :

	2023	2024	Évolution
Nombre total de bateaux	289	322	+ 11%
...dont nombre de bateaux à passagers en Ile de France	137	169	+ 23%
... dont nombre de bateaux à passagers Province	152	153	+0,7%
Capacité d'accueil totale	39 925	37 497	-6%
... dont capacité d'accueil Ile de France	28 296	26 047	-8%
Nombre total de passagers	10 871 121	9 161 195	-15,6%
Nombre total de bateaux	8 909 621	7 617 445	-14,5%
...dont nombre de bateaux à passagers en Ile de France	1 961 500	1 543 750	-21,3%

La répartition par bassin



Par bassin, on constate que 7,6 millions de passagers ont été transportés par les bateaux promenade en Ile-de-France, essentiellement sur la Seine. L'impact des Jeux Olympiques et Paralympiques a été assez important et généralisé à toutes les types de bateaux avec une baisse de 14,5 % par rapport à 2023. Les opérateurs espèrent un rebond pour cette saison 2025 avec le rayonnement de Paris et la mise en avant de leur offre lors de la cérémonie d'ouverture. La clientèle étrangère représente 50,4% des passagers transportés.

Le bassin Sud-Ouest observe une baisse de l'activité des bateaux promenade de l'ordre de 1,5% pour l'année 2024 en comparaison de l'année 2023. La filière a connu un rebond de réservation pour les groupes en juin qui vient contrebalancer un mois de juillet décevant. La clientèle est essentiellement européenne.

Pour le bassin Alsace et notamment Strasbourg, l'activité des bateaux à passagers affiche une belle croissance avec un retour aux niveaux d'avant crise sanitaire de 2019. Les conditions météorologiques défavorables ont entraîné une baisse de 8% (près de 683 000 passagers) sur les circuits en vedettes touristiques strasbourgeoises Batorama.

La répartition du nombre de passagers par région

	Flotte	Nombre de passagers	Part clientèle étrangère	Part restauration
Hauts-de-France	18	52 090	10%	45%
Ile-de-France	169	7 617 445	50%	/
Grand-Est	28	743 730	84%	1%
Bourgogne-Franche-Comté	18	52 010	22%	21%
Auvergne-Rhône-Alpes	25	314 380	25%	31%
Nouvelle-Aquitaine	9	8 510	5%	17%
Occitanie	35	205 650	22%	20%
Pays de la Loire	8	14 570	10%	/

*Données non diffusables pour Normandie, Centre Val-de-Loire et Provence Alpes côte d'Azur

Transition énergétique de la flotte

Près de 10% de la flotte des bateaux promenades a été électrifié dont une forte proportion en bassin Ile de France, boosté par la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques et Paralympiques organisée sur la Seine.

Dans l'attente d'un maillage suffisamment dense en infrastructures de recharges, le secteur de la plaisance locative a entamé son verdissement avec près de 20 % de bateaux qui ont recours au biocarburant.

Par ailleurs, depuis 2023, VNF a accordé dans le cadre du PAMI⁵ plus de 8 M€ d'aide à une soixantaine de sociétés, soutenant ainsi plus de 70 bateaux (principalement des bateaux promenade) dans leur électrification (travaux de refit, motorisation et étude amont).

Cela représenterait près de 19 000T de GES⁶ économisés.

En plus, 16 % de la flotte de tourisme fluvial a pu bénéficier de l'abattement du péage prévu pour les bateaux électriques, hybrides ou ayant recours au biocarburant.

⁵ PAMI : Plan d'Aide à la Modernisation et à l'Innovation

⁶ Gaz à effet de serre

La plaisance privée

Les ports de plaisance

À l'échelle nationale, on dénombre près de 240 ports et haltes offrant 20 places et plus sur le réseau fluvial (source : étude filière Plaisance privée – édition 2020). La capacité d'accueil apparaît suffisante mais on dénote des disparités d'offres de service selon les itinéraires empruntés.

En 2024, 32 ports de plaisance ont été labellisés Pavillon Bleu⁷.

Retrouvez la carte [Plaisance privée : tout ce qu'il faut savoir pour votre navigation](#)

La flotte

En 2024, le nombre de bateaux s'élève à 11 590. On constate une baisse par rapport à 2023 (12 685), qui peut s'expliquer par un renouvellement plus faible de la flotte de bateaux en fin de vie.



Répartition de la Nationalité des plaisanciers

L'activité sur le réseau VNF

La saison a été mitigée pour les plaisanciers privés, impactée par la météo défavorable en 2024. On note une baisse de 9% de vente totale de vignettes en 2024. De nombreuses causes conjoncturelles peuvent aussi expliquer cette baisse, comme la hausse du coût de la vie en France et à l'étranger, et des coûts toujours conséquents au niveau de l'entretien et du carburant. Les conditions de navigation rendues difficiles sur certains itinéraires (crues, plantes invasives, ...) ont également freiné la navigation de certains plaisanciers privés.

⁷ Le label Pavillon bleu valorise les communes et les ports de plaisance qui mènent une politique de développement touristique durable

Nombre de forfaits vendus en 2024 :



12 564
vignettes

Comparatif 2023 / 2024 :

Vignettes



-8% évolution par rapport à 2023

Focus : enquête Association Nationale Plaisanciers Eaux Intérieures (ANPEI)

Une enquête menée en 2024 par l'ANPEI auprès de plaisanciers français et internationaux qui ont navigués en France en 2023 nous apportent quelques éléments sur les évolutions des pratiques des plaisanciers privés.

La flotte des plaisanciers privés évolue légèrement vers des bateaux plus grands (longueur moyenne de 12,5m). La durée moyenne de navigation est variable et domine autour de 4 à 4,5h/jours. Des inquiétudes ont été relevées quant aux conditions de pratique de la navigation rendues parfois difficile sur certains canaux français. Une offre plus qualitative des services proposés sur les ports de plaisance est également attendue.

Un intérêt a été noté par les plaisanciers privés pour les carburants alternatifs (type HVO) mais l'offre reste encore aujourd'hui embryonnaire.

Les plaisanciers privés qu'ils soient français ou étrangers apprécient la typicité des petits canaux français, le patrimoine qui y est attaché et l'art de vivre à la française. Le territoire Centre Bourgogne reste un des territoires les plus appréciés des plaisanciers.

Source : études ANPEI auprès de plaisanciers privés internationaux menée en 2024 sur la saison 2023

Les passages aux écluses

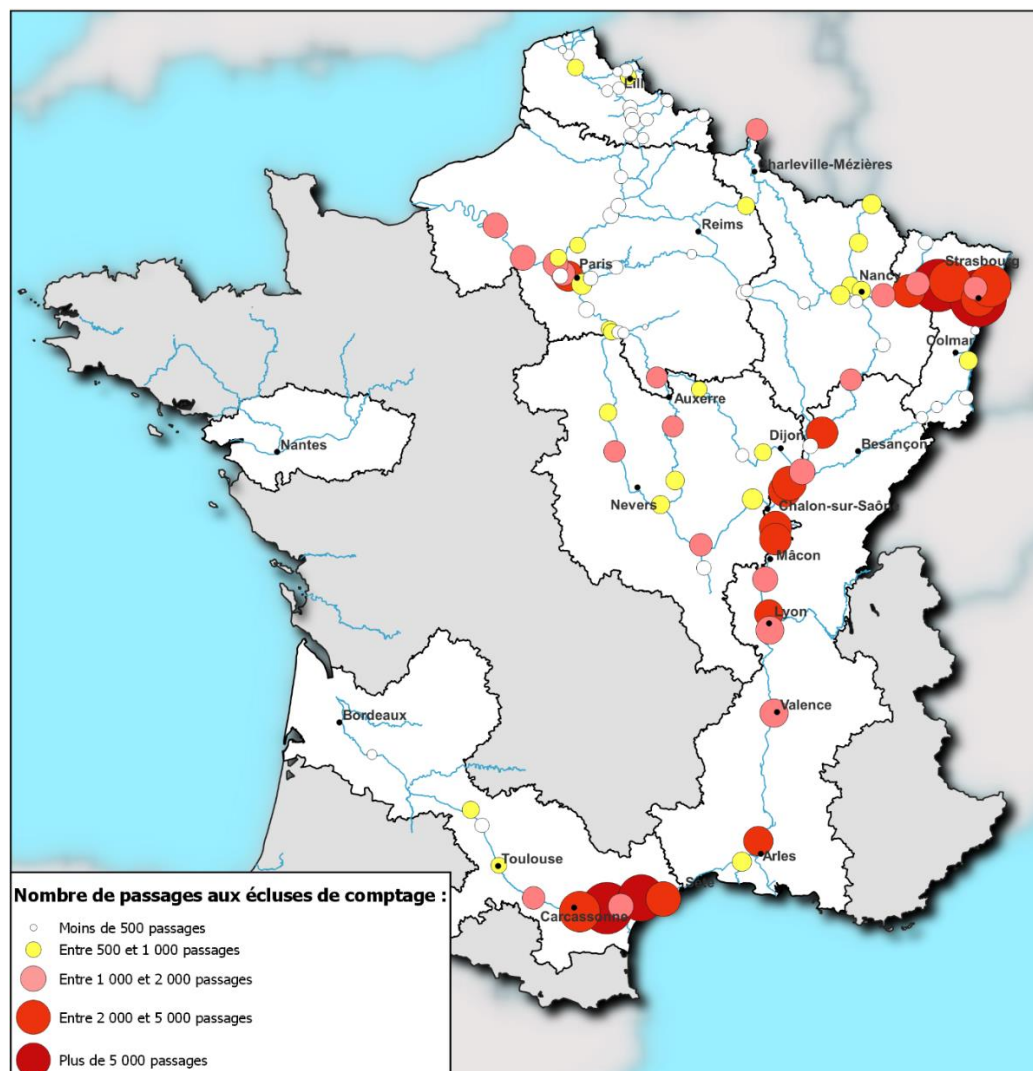
En 2024, 123 827 passages aux écluses ont été enregistrés aux 101 points de comptage répartis sur l'ensemble du réseau VNF, soit une moyenne de plus de 1 226 passages annuels par écluse.

On constate une baisse générale de la fréquentation d'environ 8 % sur l'ensemble du réseau toutes filières confondues. Une baisse plus significative est constatée dans le bassin de la Seine avec -26.6%*. Ce constat est lié en particulier par les restrictions liées à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, une météo peu clémente et un contexte géopolitique tendu.

Parmi les éléments marquants de la saison 2024 :

- Dans le bassin du Sud-Ouest, la navigation au niveau du pont de Tersac a été fermée de mars à fin juillet empêchant une grande partie des usagers de transiter sur le canal latéral entre la Méditerranée et l'Atlantique et inversement,
- Sur le périmètre du bassin Nord-Pas-de-Calais, on enregistre une baisse de fréquentation de l'ordre de 12,5%* en termes de passages aux écluses avec un total de 4 794* passages.

**la publication de certaines données peut varier en fonction de l'exploitation nationale ou territoriale*



Source : VNF

Voyage au fil de l'eau – le vélo et la fréquentation

Fréquentation cyclable

Une étude menée sur le secteur Grand-Est (chiffres 2022) met en évidence la forte proportion de pratique itinérante sur les itinéraires cyclables fluvestre, tout particulièrement lorsqu'ils se trouvent en secteur rural.

Pour la Meuse à vélo, ne traversant pas de grande agglomération sur ce secteur, plus de la moitié des usagers sont des touristes : 30% itinérants et 27% en séjour.

Valorisation touristique foncière

Dans le cadre de la valorisation du domaine public fluvial géré pour le compte de l'État, VNF publie chaque année un nombre en constante augmentation d'avis de publicité. Le doublement du nombre de manifestations spontanées d'intérêt en 1 an souligne la forte attractivité du domaine public fluvial (DPF) avec un intérêt croissant des opérateurs économiques. Cela représente tous types d'activités confondues :

Type d'avis	Nombre d'avis 2024	Évolution depuis 2023
Appel à projets	80	+ 27 %
Manifestation spontanée d'intérêt	43	+ 54 %

Mise en concurrence initiée à la suite d'une manifestation d'un porteur de projet pour valoriser un emplacement du DPF

Parmi les activités proposées dans le cadre des mises en concurrence, la restauration de type guinguette et les offres d'hébergements sont très représentées. En théorie, l'activité d'hébergements insolites permet de générer sur le territoire des retombées économiques directes de 80 000 à 300 000€, et de 65 000 à 400 000€ pour les retombées indirectes (en fonction du nombre de modules). Pour les offres de guinguettes, les retombées économiques locales varient de 200 000€ sur 6 mois pour un projet type restaurant traditionnel saisonnier à 75 000€ pour un projet type guinguette de plein air ouverte 3 mois.

Les activités sportives et nautiques

Le domaine fluvial est un lieu privilégié pour le développement des pratiques sportives pour pratiquer à des fins de loisirs ou de compétition l'aviron, le canoé kayak, la voile, l'équitation, le stand-up paddle, le ski nautique, la pêche sportive... voire participer à des compétitions de natation encadrées. Grâce aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, ces pratiques ont été mises en lumière. En 2024, on compte plus de 170 manifestations sportives tenues sur le réseau confié à VNF, dont l'accueil du Championnat du monde de pêche sportive en eau douce à Béthune (62), qui a réuni plus de 250 pêcheurs issus de 40 nations différentes.

Le boom des activités nautiques

Le développement des activités de loisirs le long des berges s'intensifie grâce à un nombre en constante progression des territoires engagés dans la redynamisation de leurs berges. Parmi les activités les plus représentatives, celles des locations de petits bateaux électriques poursuit son développement. Sur le seul territoire de Strasbourg cette activité affiche une croissance de 12% à fin décembre 2024. Depuis quelques années les bases de loisirs diversifient leur offre et proposent également ce type de produit. Un premier recensement initié pour la saison 2024 a déjà permis de recenser plus de 120 bases sur 7 bassins avec une flotte associée de près de 300 bateaux. Une évaluation plus fine est en cours pour finaliser le recensement total de sites proposant cette activité.

Première évaluation de la flotte de bateaux sans permis non habitables et leurs bases de location

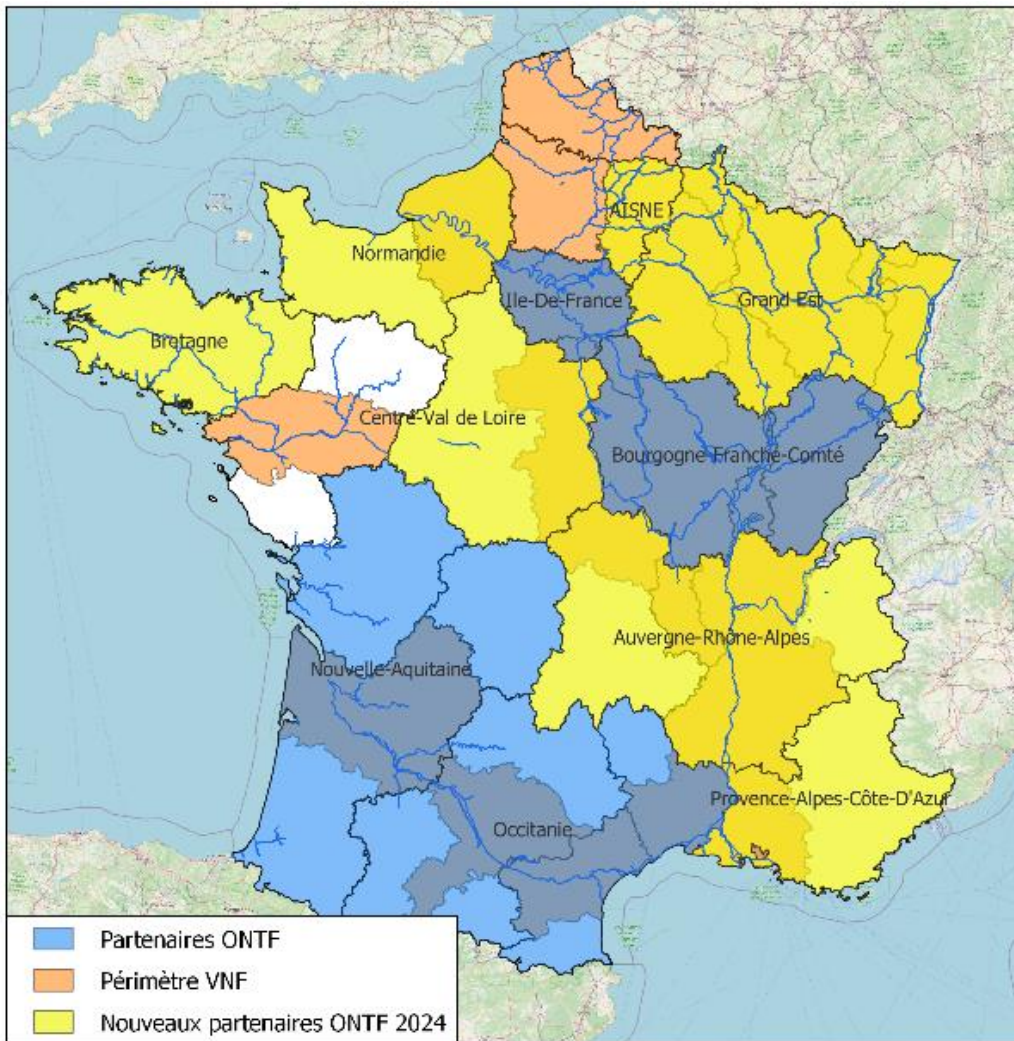
Bassins	Nombre de bases	Nombre de bateaux
Aquitaine-Occitanie	38	69
Base de loisirs	31	56
Loueurs non-habitables	7	13
Grand-Est	25	36
Base de loisirs	22	29
Loueurs non-habitables	3	7
Hauts-de-France	17	97
Base de loisirs	11	95
Loueurs non-habitables	6	2
Rhône-Alpes	17	36
Base de loisirs	11	0
Loueurs non-habitables	6	36
Centre-Bourgogne Franche-Comté	5	21
Loueurs non-habitables	5	21
Seine	18	14
Base de loisirs	16	0
Loueurs non-habitables	2	14
Pays-de-la-Loire	1	1
Loueurs non-habitables	1	1

Remerciements

Nous remercions tous les professionnels du tourisme fluvial et nos partenaires ADN Tourisme, ATOUT France, Haropa, Port de Strasbourg, Comités Régionaux du Tourisme de Bourgogne Franche Comté / Nouvelle Aquitaine / Occitanie pour leur précieuse contribution et le partage de leurs données précieuses à l'Observatoire National du Tourisme Fluvial.

En 2025, de nouveaux partenaires* nous ont rejoints, enrichissant ainsi nos analyses.

Leur soutien continu est essentiel pour le succès de notre mission.



Source : VNF Carte des partenaires contributeurs en 2025

* Comités Régionaux du Tourisme / Aisne Tourisme / Auvergne Rhône Alpes / Bretagne Tourisme / Centre Val de Loire / Grand Est / Normandie Tourisme / Provence Tourisme



Voies navigables de France
175, rue Ludovic Boutleux – CS30820
62408 Béthune cedex Tél : 03 21 63 24 24

VNF.fr    